

PROVINCE DE QUÉBEC

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

À MADAME ET MESSIEURS : Joannie Boulianne, mairesse
Claude Boivin, conseiller
Marco Lavoie, conseiller
Ritchy Godin, conseiller
Andréanne Lavoie, conseillère
Sébastien Simard, conseiller
James Dufour, conseiller

Madame, Monsieur,

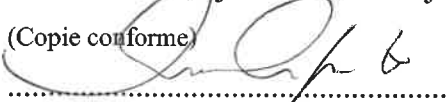
AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est convoquée par les présentes par Madame Lise Lapointe directrice générale, greffière-trésorière, pour être tenue le 14^e jour de janvier 2026, à 19 h 30 heure, à la salle du bureau municipal située au 118 rue Principale, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation;
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 388 abrogeant le règlement 383 afin de fixer le taux de la taxe foncière, le taux de la taxe spéciale de secteur, le taux de la taxe spéciale de service de la dette ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : aqueduc, égout (assainissement), vidange, valorisation des matières résiduelles (enlèvement et destruction), collecte des matières organiques et vidange des fosses septiques pour l'année 2026 ;
4. Modification du calendrier de la séance ordinaire du 21 janvier 2026 afin que la séance se tienne à compter de 20 h 00 au lieu de 19 h 00;
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

DONNER ce 7^e jour du mois de janvier 2026.

(Copie conforme)



Directrice générale et Greffière-trésorière

Le 7 janvier 2026

AVIS DE CONVOCATION

DE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

POUR

MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS
